

Personnes invitées :

M. Chassard (maire de Fontaine-les-Luxeuil), M. Laurent (maire d'Hauteville), Mme Antoine (1^{er} adjoint au Maire, chargée des affaires scolaires de la commune de Fontaine), Mme Claudel (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mmes Aubry, Correia, Hacquard, Géhant, Fourrier, Friche et Nunes, M. Héliot (représentants élus des parents d'élèves), Mme Douche (directrice du périscolaire de Fontaine), Mme Roth (psychologue scolaire), Mme Jodry (rééducatrice RASED), Mmes Laïb, Bathelot et Dollois, MM. Lemort et Poirot (enseignants).

Personnes excusées :

M. Laurent, Mme Claudel, Mme Roth, Mme Jodry, Mme Géhant, M. Héliot, Mme Nunes

Personnes présentes :

M. Chassard
 Mme Antoine
 Mme Georges
 Mme David (adjointe chargée des affaires scolaires à la commune de Hauteville)
 Mmes Aubry, Correia, Hacquard, Fourrier et Friche ;
 Mme Douche ;
 Mmes Laïb et Bathelot, MM. David, Lemort et Poirot.

Procès verbal du conseil d'école

1- Evolution des effectifs depuis le dernier Conseil d'Ecole et organisation pédagogique

Les effectifs étaient de 74 élèves à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Pendant les vacances d'hiver, deux élèves (un de CP et un de CE2) ont quitté l'école suite à un déménagement des parents. Cela donne $74 - 2 = 72$ élèves scolarisés à l'école élémentaire à l'heure actuelle.

Les effectifs sont répartis comme suit :

CP Mme Laïb/ Mme Bathelot	CE1-CE2 M. Poirot	CE2-CM1 M. David/ Mme Dollois	CM1-CM2 M. Lemort	Total
13	18 (14 CE1 + 4 CE2)	21 (14 CE2 + 7 CM1)	20 (4 CM1 + 16 CM2)	72

À la prochaine rentrée, 15 élèves devraient rentrer en CP tandis que 16 passeront en sixième, ce qui permet d'établir une prévision de 71 élèves à la rentrée de septembre 2023.

Le département dans son ensemble perdra 439 élèves, ce qui devrait entraîner la suppression de 15 classes.

Le CA-CSD du 23 février a prévu 15 fermetures de classes sur la Haute-Saône, dont 5 dans la circonscription de Luxeuil, qui seront confirmées le 24 mars. Aucune ne concerne notre école cette année.

2- Santé

- Le statut particulier du Covid-19 est suspendu à partir du 1er février :
 - le traçage des contacts n'est plus effectué et l'école n'enverra donc pas de courrier aux personnes contacts ;
 - l'isolement n'est plus obligatoire et il est lié aux symptômes en fonction des prescriptions du médecin traitant ;
 - les mesures barrière et notamment l'aération des locaux et le lavage des mains est recommandé.
- Mme Cordier, notre infirmière de secteur est intervenue à l'école le 24 novembre et le 1er décembre pour rencontrer 18 de nos élèves dans le cadre d'un suivi de première visite effectuée l'an dernier en grande section de maternelle et en élémentaire ainsi que dans le cas où un parent ou un enseignant souhaitait un avis particulier en liaison avec la santé d'un enfant.

3- Sécurité

- Dans le cadre du PPMS Risques Majeurs un exercice incendie a eu lieu le 2 mars. Tous les élèves et les personnels de l'école ont évacué le bâtiment dans un temps de 1 min 49 s.
- Dans le cadre du PPMS Attentat-Intrusion, un exercice d'ampleur académique a été déclenché par le rectorat au moyen

d'un sms le 13 décembre 2022 à 15h. Son scénario était le suivant : « La préfecture de région alerte le rectorat que plusieurs individus armés susceptibles d'être en lien avec une organisation terroriste se sont emparés d'un véhicule et circuleraient en Franche-Comté ». Tous les élèves se sont confinés, notamment les élèves de cycle 2 qui sortaient en récréation, les issues verrouillées, les rideaux tirés, les lumières éteintes et le silence respecté. L'exercice a pris fin à 15h25 par sms également.

4- Orientation et réseau d'aide

- Depuis la rentrée du 3 janvier, Esther Jodry, enseignante spécialisée du Réseau d'Aide de St Loup prend en charge, tous les jeudis, de petits groupes d'élèves à besoins pour les faire travailler certains domaines dans lesquels ils éprouvent des difficultés.

Ainsi, 3 CP y travaillent la lecture et la concentration, 2 CE1-CE2 la résolution de problèmes et 3 CE2-CM1 la lecture et la production d'écrit.

- Patricia Roth, la psychologue scolaire du RASED, est intervenue auprès de trois élèves pour préparer une orientation. Elle a aussi assisté à une équipe de suivi de scolarisation concernant un élève de CP.
- A la fin de l'année, 16 CM2 passeront en 6ème, dont trois demandes d'orientation SEGPA ; la procédure de passage a déjà été entamée avec une vérification des adresses du domicile des élèves qui servira à déterminer leur collège de secteur puis les familles seront amenées à choisir le collège de leur choix (collège public de secteur, autre collège public sur dérogation ou collège privé) à partir du 16 mars.
- Le 6 avril au plus tard, le conseil des maîtres émettra pour l'ensemble des élèves une proposition de passage ou de redoublement (après avis de l'inspection départementale et du RASED dans ce dernier cas) qui devra être retournée par les familles à l'école avant le 25 avril.

5- Bilan des évaluations Point d'Etape en CP

- Après les évaluations-repères en CP-CE1 du début d'année scolaire, une nouvelle session s'est déroulée du 16 au 27 janvier 2023 mais elle ne concernait que les élèves de CP et devait permettre d'apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. L'objectif était ici encore de détecter les difficultés éventuelles afin de proposer aux élèves qui en auraient besoin un accompagnement plus soutenu.

Ces évaluations étaient présentées à chaque élève sous la forme d'un cahier regroupant 3 séquences de Français (2 séquences collectives de 8 et 10 min et deux séquences individuelles de 2 min chacune) ainsi que 2 séquences de Mathématiques de 8 et 13 min, qui portaient sur les compétences suivantes :

- En Français :

- écrire des syllabes simples et complexes
- écrire des mots
- connaître le nom des lettres et les sons qu'elles produisent
- manipuler des phonèmes
- comprendre des phrases lues par l'enseignant
- lire à voix haute des mots
- lire à voix haute un texte
- comprendre des phrases lues seul

2,5 élèves en moyenne se trouvent en échec sur les compétences évaluées, les compétences posant le plus de problèmes étant l'écriture de syllabes et de mots ainsi que la lecture à voix haute.

- En Mathématiques :

- écrire des nombres
- comparer des nombres
- associer un nombre à une position
- additionner
- soustraire
- résoudre des problèmes

2,7 élèves en moyenne se trouvent en échec sur les compétences évaluées, les compétences posant le plus de problèmes étant la soustraction (de très loin) et l'addition.

6- Projet d'école

- Le 21 octobre, les axes principaux du nouveau projet d'école avaient été présentés au Conseil d'Ecole à l'issue du 1ère phrase d'élaboration. Au cours d'une 2ème phrase, c'est maintenant les objectifs et les principales actions prévues par le projet d'école 2021-2026 qui sont soumises à ce Conseil.
- Au titre du 1er axe (développer des pratiques pédagogiques cohérentes et innovantes au sein de l'école et en association avec ses principaux partenaires), nous avons retenu les objectifs suivants :
 - Pallier les difficultés en numération et calcul liées à l'abstraction et aux problèmes de mémoire de travail
 - Promouvoir la résolution de problème grâce à la liaison école-collège
 - Développer le lexique des élèves et l'appétence pour la lecture
 - Faire découvrir le patrimoine littéraire
 - Développer l'anglais oral par son utilisation quotidienne et transversale
 - Développer les compétences numériques

- Utiliser le numérique pour différencier l'entraînement en français et en mathématiques
- Assurer la continuité pédagogique école-famille
- Pour le 2ème axe du projet (responsabiliser les élèves en les associant à l'amélioration de leur cadre de vie), les objectifs suivants sont :
 - Améliorer son cadre de vie
 - Apprendre à contrôler son état émotionnel
 - Renforcer les liens de la communauté éducative
 - Réduire la fatigue scolaire et les difficultés d'apprentissage
- Le 3ème axe (utiliser les décloisonnements et le co-enseignement pour travailler des compétences spécifiques) s'exprime à travers les objectifs suivants :
 - Renforcer la liaison inter-cycles
 - Optimiser les compétences et les moyens matériels disponibles
 - Développer l'appétence pour la lecture
- Enfin, la mise en oeuvre du dernier axe du projet d'école (développer l'accès au sport et à la culture, notamment en faisant appel à des partenaires extérieurs) sera conduite à travers les objectifs suivants :
 - Développer l'accès à la culture
 - Promouvoir la pratique artistique
 - Développer le savoir rouler
 - Développer le savoir nager
 - Promouvoir les sports collectifs
 - Diversifier les pratiques sportives personnelles
- Les actions précises prévues pour chacun de ces objectifs sont inscrites dans le projet d'école mis à la disposition des membres du conseil.

Le détail des actions correspondant à chacun de ces objectifs a été présenté au conseil d'école ainsi que les dates prévues pour leur mise en oeuvre et que le nom des enseignants qui en sont responsables. Il sera prochainement publié sur le blog école.

7- Périscolaire

- L'inscription se fait sur <https://francas70.fr/portail-famille>.
- 10 enfants en moyenne sont accueillis le matin, 40 à midi et 14 ou 15 le soir. Il y a peu d'inscrits le mercredi sauf pour les anniversaires.
- Une plainte a été déposée par la communauté de communes pour la dégradation des volets du bâtiment d'accueil.

8- Bilan financier de la coopérative scolaire

- Lors du dernier conseil d'école, la coopérative scolaire disposait d'un solde excédentaire de 13 071,20 €. Depuis, les opérations suivantes ont été effectuées :

Recettes		Dépenses	
Subvention mairie	1 314,00 €	Versement des régies d'avance classes	447,00 €
Recettes vente de photos	1 763,00 €	Spectacles JMF	360,00 €
Marché de Noël	1 240,30 €	Transports	240,00 €
Recettes vente de boules choco	954,00 €	Marché de Noël	408,85 €
Recettes vente de sapins	766,00 €	Achats de sapins	568,50 €
		Achats de photos	1 083,80 €
		Achats de boules choco	750,00 €
		Achat de livres	168,50 €
		Achat lots de tombola	448,99 €
		Frais de tenue de comptes	12,50 €
		Versement école maternelle bénéfice marché de Noël + sapins + boules choco + photos	707,05 €
		Versement Francas bénéfice marché de Noël	78,74 €
Total	6 037,30 €	Total	5 273,93 €
Résultat Positif		763,37 €	

La coopérative scolaire présente actuellement un bilan au solde positif de 13 834,57 €.

9- Sorties, intervenants et manifestations

- Le 11 novembre, les élèves du CE2 au CM2 ont participé à la cérémonie commémorative de l'armistice de la 1ère guerre mondiale en chantant la Marseillaise, sous la direction de M. Lemort.
- Le 2 décembre, après avoir vendu des lutins et des lumignons au bénéfice de l'AFM tout au long des deux semaines qui précédaient, l'école a participé activement au Téléthon sous la forme d'une marche sponsorisée à hauteur de 160 € par l'association Jeux d'Enfants. Les classes de cycle 2 ont parcouru 3,5 km tandis que les plus grands ont dépassé les 6 km.
- Le cycle natation des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 a été interrompu pendant le mois de décembre pour cause de travaux d'urgence à réaliser à la piscine du Val d'Ajol. Nous avons tout de même pu faire passer un test ASSN (Attestation Scolaire Savoir Nager) aux élèves susceptibles de l'obtenir (12 l'ont obtenue) ainsi que le Pass Nautique, nécessaire pour envisager une activité nautique en milieu scolaire.
- Le 16 décembre, tous les élèves de l'école ont assisté à la projection d'un film de Noël à l'Espace Molière de Luxeuil : "Ernest et Célestine : le voyage en Charabie".
- Le 16 décembre également, un marché des écoles et du périscolaire s'est tenu à la salle polyvalente avec la participation de quelques associations du village.
- Le 6 janvier, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 se sont rendues au spectacle Boom Boom Kids, qui avait été reporté l'année précédente pour raison sanitaire.
- Le festival du cinéma d'Asie nous permettra cette année d'assister à deux films :
 - "L'école du bout du monde", un film du Bhoutan, pour les CM1-CM2, le 3 mars ;
 - "Le royaume des chats", un film d'animation japonais, pour les autres classes, le 7 mars.
- Un carnaval des écoles et du périscolaire dont le thème retenu est le surréalisme pour l'élémentaire se tiendra le 10 mars à la salle polyvalente.
- Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 participeront à un cross organisé par le collège de St Loup le 28 avril à partir de 13h ; il sera précédé d'un pique-nique en commun avec les autres écoles élémentaires dans le parc ou dans le gymnase.
- Une exposition d'oeuvres plastiques réalisées par les écoles se tiendra en fin mai aux Usines Réunies de St Loup (initialement château Malliard), sur le thème du geek-art Toutes les classes de l'école y participeront.
- Une tombola au bénéfice des écoles sera organisée après les vacances de printemps et une fête des écoles et du périscolaire est prévue pour le 30 juin.

10- Travaux effectués ou à effectuer

- Nous remercions la commune pour la sécurisation de l'escalier menant à la cave situé dans la courette ainsi que pour la fixation de l'extincteur situé dans le hall.
- Dans le cadre des actions prévues par le nouveau projet d'école, les enseignants demandent s'il serait possible d'établir un jardinet dans la courette.
- Un panneau va être apposé à la grille de l'école pour inciter les propriétaires de chien à ramasser leurs déjections canines.
- Un défibrillateur va être installé contre le mur du bâtiment abritant la classe de CM1-CM2.

11- Questions diverses

- Suite à la question soulevée par Mme Gehant lors du dernier conseil d'école à propos de l'éventuelle mise en place d'un transport scolaire pour les élèves du hameau de La Motte, le Conseil Régional a répondu que seul le risque d'une fermeture de classe pourrait justifier cette mesure.
- Dorénavant, c'est Mme Simon qui fera le ménage à l'école élémentaire en remplacement de Mme Tisserand qui remplace elle-même une ATSEM en congé maladie à l'école maternelle.

La séance est levée à 19h54.

Signatures

Le président de séance, François David

Le secrétaire de séance, Thomas Lemort


